

PIRE Française

De: LAZZARA Nathalie
Envoyé: jeudi 7 décembre 2023 16:44
À: Alain Lenoir
Cc: PIRE Française; MICHIELS Française
Objet: RE: RECONNAISSANCE FORMATION

(re)Bonjour Monsieur Lenoir,

Oui, c'est bien cela.
Vous n'avez donc pas besoin d'introduire une demande.
L'avis de la CEF est automatiquement favorable pour votre demande.

Belle fin de journée,
Nathalie Lazzara

Nathalie LAZZARA
Chargée de mission

Instance Bassin de l'Enseignement qualifiant,
de la Formation et de l'Emploi de **Namur**
(IBEFE Namur)

Boulevard du Nord, 14
5000 Namur
T. 081/23.96.65

Gsm. 0494/37.93.03

nathalie.lazzara@forem.be



De : Alain Lenoir <ale@fosses-la-ville.be>
Envoyé : jeudi 7 décembre 2023 16:33
À : LAZZARA Nathalie <nathalie.lazzara@forem.be>
Objet : RE: RECONNAISSANCE FORMATION

ATL : Accueil Temps libre.
Toutes les formations organisées par le CROIX ROUGE DE Belgique sont reconnues par l'ONE

Donc, j'en conclus que c'est ok ?

Bien à vous,

De : LAZZARA Nathalie <nathalie.lazzara@forem.be>
Envoyé : jeudi 7 décembre 2023 16:28
À : Alain Lenoir <ale@fosses-la-ville.be>
Cc : MICHIELS Française <francoise.michiels@forem.be>; PIRE Française <francoise.pire@forem.be>
Objet : RE: RECONNAISSANCE FORMATION

Bonjour Monsieur Lenoir,

Comme vous le lirez dans le document ci-joint, sont reconnues maintenant automatiquement par notre Chambre Emploi Formation :

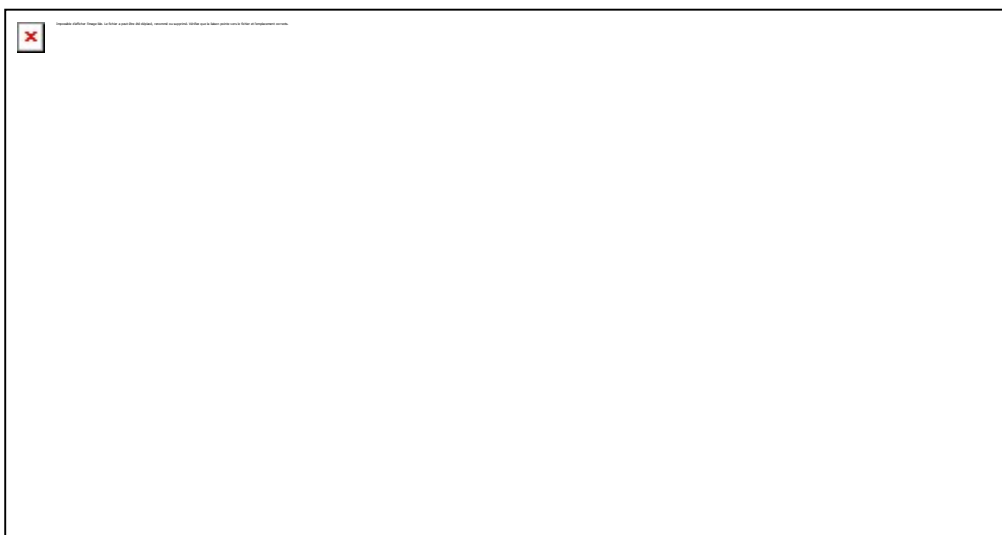
Toute formation reconnue par l'ONE, dans le cadre du Décret Accueil Temps Libre (ATL) et dispensée par les opérateurs agréés dans ce cadre.

***Est-ce le cas de votre formation ? Est-elle reconnue l'ONE ?
Vous parlez de « ATL ». Pouvez-vous me préciser ?***

Si ce n'est pas le cas, vous devez introduire une demande auprès de notre CEF qui vous répondra dans un délai de 40 jours (remplir le formulaire vierge ci-joint).

En vous souhaitant une belle fin de journée,

Avec mes meilleures salutations,
Nathalie Lazzara



De : Alain Lenoir <ale@fosses-la-ville.be>

Envoyé : jeudi 7 décembre 2023 15:38

À : LAZZARA Nathalie <nathalie.lazzara@forem.be>; MICHIELS Françoise <francoise.michiels@forem.be>

Objet : RECONNAISSANCE FORMATION

Bonjour Madame Lazzara,

En décembre 2023, l'ALE de Fosses-La-Ville organise une formation PREMIER SECOURS pour les gardiennes ALE travaillant dans les écoles.

Cette formation est organisée par l'ATL, financée partiellement par l'ALE et donnée par LA CROIX ROUGE DE Belgique .

Pourriez-vous me confirmer que cette formation sera bien reconnue par le forem et acceptée dans le cadre de l'obligation de l'ALE de dépenser 25% de ses commissions SODEXO en formations diverses pour les prestataires ALE ?

D'avance, je vous en remercie.

Bien cordialement,

LENOIR Alain
Collaborateur FOREM/ALE
ALE Fosses-La-Ville
Rue Saint-Roch 16 A
5070 Fosses-La-Ville
0475/892619
ale@fosses-la-ville.be

